

*Cassan-us*, d'où *casn-us* (1), *caoisn-e*, *coisn-e*, *quesn-e*, *chesn-e*, *chén-e*, existe en *Cassan-o* et *Cassin-omagus* et *gilum*, devenus *Chassen-on* (Charente), *Chassen-euil* (Indre), *Cassen-euil* ou *Cassan-el* (Lot-et-Garonne); en *chassen-at*, un chesneau au langage d'oc (2). *Cassanus* provient lui-même de cymrique *cæden*, *koaden*, arbre de futaie, baliveau, madrier; le *d* changé en *s* ou *z*, en vertu de la loi expliquée au mot Couzon (3).

Beaucoup de noms de lieu, tels que *Chassan-ia*, *Chassan-iacum*, *Casen-ica*, *Chassen-atis*, etc; existaient sur le territoire des Ségusiaves (4); ce qui prouve deux choses : 1° Que les futaies de chênes n'étaient pas rares dans la terre de vos aïeux; 2° que vos susdits ayeux parlaient un langage peu éloigné de celui dont se servait la race des Cymris. A la pompe forestière de la Ségusiavie, par conséquent, devait participer la côte ou, au moins, une partie de la côte des Etroits.

Mon interlocuteur réfléchissait.

— Au fait, reprit-il, après ce moment de méditation, vous m'avez passé trois étymologies latines, je vous passe *Chassagnes*, mais n'y revenez plus.

— Précisément, j'y reviens et à propos du joli château de

— *Choulan*, bâti à l'autre entrée et à mi-côte des Etroits; près de là coulait une source. Paradin a lu d'anciens documents et pancartes où cette source est appelée « *Sila fons*. » De ce nom, ajoute-t-il, est demeuré un vestige en la langue du vulgare, qui

(1) « Excepto quod in castagnētis et alijs nemoribus seu ruvōribus, *casnis*, *ceris*, etc., 1320 (id., sub. v. *Casnus*.) — *Casnetum*, chênaie, an. 508. (Dietz, *Gramm. des Rom. Sprach*, t. 1, p. 28.)

(2) Duc., *ibid.* — On trouve même le diminutif *casse* : motas dietios significa una causa : corals, *cassez*, garrics, royres (*Las lays d'amor*, 1<sup>re</sup> pars de/s noms Sinonimatx).

(3) V. lettre deuxième.

(4) V. entre autres, M. Vachez, *Ager Gofacensis*, etc., dans les *Mémoires lus à la Sorbonne*, 1867. — Cf. aussi *Cassan-ia*, la *Chassagn-e*, ancienne abbaye en Bresse; *Chassagn-e*, commune voisine d'Anse, etc.